

Montmorot

Votre bulletin municipal



Éditorial

Afin d'échanger avec les citoyens, par souci de transparence et parce-que nous avons des comptes à rendre à nos administrés sur l'action publique menée, les Élus de la Commune ont présenté, samedi 13 mai, en Mairie, le bilan des trois premières années de mandat.

70 % des actions promises lors de la campagne électorale ont d'ores et déjà été réalisées. Il convient d'y adjoindre tous les projets imprévus survenus depuis le début du mandat qui n'ont pas manqué d'accroître cette liste.

Convaincu que, pour répondre aux enjeux environnementaux, il était incontournable de protéger les terres agricoles, d'isoler nos bâtiments, de partager la rue, de limiter la vitesse, de désimperméabiliser les parkings, de limiter notre consommation d'énergie... et malgré parfois de vives critiques, je suis heureux de constater qu'une majorité de communes rejoignent notre point de vue. L'exemple de la réduction de la durée d'éclairage public nocturne où la Commune était pionnière, me paraît explicite de cette volonté.

Si, dans un premier temps, nous avons pris ces mesures par conviction, force est de constater qu'en parallèle, elles limitent aujourd'hui l'impact des hausses sur notre budget.

Dans le contexte actuel, le budget 2023, encore plus que celui des années précédentes, a nécessité des choix drastiques et parfois douloureux. Chaque dépense a été passée au crible : répond-elle aux enjeux cités plus haut, est-elle indispensable, facultative, est-elle subventionnée ?...

Et ça marche !

En comparaison, les dépenses de fonctionnement 2022 ne dépassent pas celles de 2012. L'autofinancement net dégagé par la Ville est supérieur de 143 % à celui de 2012. La durée de remboursement de la dette est passée de 6,89 années à 1,33 années entre 2012 et 2022.

Cette rigueur budgétaire et la pertinence sur les choix effectués nous permettent d'investir plus, sans augmenter la part des taxes communales qui pèsent sur les ménages.

Enfin, sans revenir dans le détail sur la mesure des 30km/h, tout ayant été expliqué dans le bulletin municipal de janvier et à l'occasion de la séance publique du Conseil Municipal du 14 septembre 2022, je constate, comme vous, que la vie quotidienne est trépidante, qu'il faut aller toujours plus vite... La rue subit cette course effrénée au temps, au détriment de la sécurité de nos enfants, du confort de vie de nos aînés, de la tranquillité de nos riverains, du partage de la chaussée par l'ensemble des utilisateurs... Si l'automobile est nécessaire et indispensable, il faut lui redonner une place plus raisonnable et apaisée pour améliorer la qualité de vie des Catharus. C'est le sens de la décision qui a été arrêtée.

Le Maire
André BARBARIN



Visite du Préfet de l'entreprise SODIMAV
de gauche à droite André Barbarin, Serge Castel, Patrice Renoud

ACTUALITÉS
MONTMOROT

BUDGET

EN BREF





Montmorot

Votre bulletin municipal

ACTUALITÉS MONTMOROT

Le conseil municipal en action

(Comptes-rendus détaillés sur www.montmorot.fr)

Séance du 8 février 2023

- ▶ Modification simplifiée du Plan local d'urbanisme - Modalités de mise à disposition du dossier au public.
- ▶ Réhabilitation de l'accueil de loisirs "Crockylou" - Attribution aux entreprises de 4 lots de travaux.
- ▶ Acquisitions foncières rue François Monin, chemin des Sondes, rue Pierre Cazot.
- ▶ Forfait mobilités durables - Prime aux agents municipaux utilisant le vélo et/ou le covoiturage pour leurs déplacements domicile/travail.
- ▶ Stérilisation des chats - Convention avec l'association "30 Millions d'amis".

Séance du 15 mars 2023

- ▶ Approbation du Compte administratif 2022.
 - Excédent de fonctionnement = 1 260 789,15 €
 - Excédent d'investissement = 739 921,08 €
- ▶ Approbation des comptes annexes.
 - Résidence du Petit Sugny
 - Les Tourelles
 - Lotissement Vallière d'Aval
- ▶ Vote de l'enveloppe de subventions pour 15 000 €.

	2022	2023
Taxe d'habitation		11 %
Taxe foncier bâti	40,63 %	40,63 %
Taxe foncier non bâti	28,40 %	28,40 %

- ▶ Réhabilitation accueil de loisirs "Crockylou" - Attribution aux entreprises de 6 lots de travaux.
- ▶ Accès à la voie verte par la rue Novalet - Attribution aux entreprises FAMYP et VIA SYSTEM du lot de travaux.
- ▶ Participation de la commune à l'achat des "cartes avantages jeunes" - Coût de la carte 9 € - Participation communale de 5 €.

Séance du 5 avril 2023

- ▶ Examen du budget primitif 2023.
 - Fonctionnement = 3 822 178,72 €
 - Investissement = 3 230 568,18 €
- ▶ Examen des budgets primitifs annexes.
 - Résidence du Petit Sugny
 - Les Tourelles
 - Lotissement Vallière d'Aval
- ▶ Renouvellement des membres de la commission de contrôle des listes électorales.

Parole à l'opposition

L'exaspération est à son comble et pas uniquement pour les automobilistes.

Les conducteurs de véhicules ont plus souvent le regard sur leur compteur de vitesse que sur la route, la situation devient de plus en plus anxiogène devant la multitude des panneaux de limitation de vitesse.

Exemple, l'entrée de Montmorot depuis le Rocher. En quelques mètres, la vitesse passe de 70 à 50 et au niveau de la rue Sommier à 30.

De plus, quand certains administrés remettent en cause la conformité du marquage au sol, ceux-ci se font traiter d'ignorants !!

Ces décisions sont souvent prises par quelques personnes au titre de l'écologie et de la protection de la planète !! La moindre des choses aurait été une réunion de travail de TOUT le Conseil Municipal sur ce dossier, ce qui n'a évidemment pas été le cas.

Le Conseil municipal invite le Préfet, Serge CASTEL

La visite débute par l'entreprise SODIMAV. Patrice RENOUD, Président directeur général présente l'activité et les enjeux de l'entreprise. Puis le Maire accompagné des élus, se rendent sur des lieux stratégiques de la commune pour une présentation des projets en cours et ceux pour lesquels les dossiers sont difficiles à finaliser notamment l'ancienne maison de retraite et l'aménagement du centre bourg.



Une visite aux aînés

Les aînés de plus de 85 ans, empêchés pour des raisons de santé lors du repas qui a eu lieu en décembre, ont été visités par les élus accompagnés du délégué de leur quartier. Un moment chaleureux pour se souhaiter une bonne année et bavarder.



René Chapuis et Valérie Faivre Pierret déléguée de quartier

Qui a démontré que le fait de rouler à 30 était plus « sain » pour la santé des personnes, des arbres et de notre planète lorsque l'on voit chaque jour matin, midi et soir les embouteillages provoqués au sein de notre commune. Et oui il faut se poser des questions pourquoi ne pas consulter les usagers et la population plutôt de laisser libre cours à tout et n'importe quoi font dire que « l'on marche sur la tête ».

Pourquoi personne ne parle de l'endroit où deux projets bien plus polluants vont peut-être être implantés. Il est question d'une usine de méthanisation et d'un abattoir !!!

Nous avons déjà la station d'épuration et chacun a remarqué dès que la chaleur arrive ce qu'il en est. Nous réclamons une information sur ce sujet par les élus communautaire d'autant plus que maintenant que le PLUI est revenu en compétence à l'agglomération (ECLA), les élus de la commune dont le Maire auront bien du mal à s'opposer à tout et n'importe quelle implantation que les autres communes ne voudront pas.

Maryse Moulérot, Irène Chamberland, Christian Cordenod, Céline Trossat



Philippe CANNARD
Adjoint aux finances

BUDGET

Un budget réaliste et maîtrisé

Année	Prévisionnel	Réalisé
2013	2 881 287 €	2 247 813 €
2018	3 169 565 €	2 231 663 €
2019	3 202 954 €	2 231 304 €
2020	2 787 625 €	1 970 290 €
2021	2 833 549 €	2 010 802 €
2022	3 164 030 €	2 216 469 €
2023	3 822 178 €	

Les taxes communales : 0 % de hausse depuis 2014

	2013	de 2014 à 2023	Moyenne du Jura en 2020
Taxe habitation	11,34	11	11,13
Taxe foncière	16,27	16,27	44,66
Taxe foncière non bâti	29,29	28,4	34,64

Depuis 2021 la taxe de 16,27 % a été additionnée à la taxe départementale 16,27 + 24,36 = 40,63 % pour Montmorot contre 44,66 % en moyenne sur le Jura.

Le Conseiller aux décieurs locaux (Trésor Public) indique que "la programmation jusqu'en 2025 des travaux envisagés par l'équipe municipale aura peu d'incidence sur la dette actuelle de la commune".

PROGRAMME D'INVESTISSEMENT 2023

DEPENSES : prévisionnel 2023

3 230 568 € TTC

Rénovation Centre de Loisirs Crockylou	1 417 080 €
Rénovation école maternelle	339 730 €
Travaux montée Combe Erlin	261 850 €
Eclairage public	221 640 €
Travaux voirie et achat de terrains	189 355 €
Création Pumptrack	145 000 €
Divers travaux voirie	142 827 €
Démolition - reconstruction local alambic	80 000 €
Véhicules et travaux services techniques	70 750 €
Travaux chemin Montboutot voie verte	66 000 €
Rénovation logement communaux	41 610 €
Divers médiathèque	27 844 €
Mobilier urbain - vidéo surveillance	27 000 €
Étude transition énergétique	15 000 €
Réfection préau Savagna	13 500 €
Travaux salles des fêtes	13 200 €
Plantations - travaux forêts	9 003 €
Cimetière	6 500 €
Maternelle école	6 000 €
Divers	702 €
Total Projets 2023	3 094 591 €
Opérations comptables	135 977 €

RECETTES : prévisionnel 2023

3 230 568 € TTC

Report excédentaire d'investissement	497 759 €
Report excédentaire de fonctionnement pour l'investissement	1 640 402 €
Dotations aux amortissements	192 244 €
Soit autofinancement :	2 330 405 €
Remboursement TVA	87 690 €
Subvention (État, Région, Département, CAF)	767 173 €
Emprunt CAF Taux 0%	25 300 €
Opérations comptables (ordre)	20 000 €

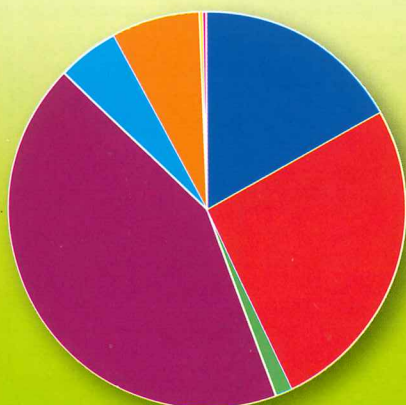
Le recours à l'emprunt n'est pas nécessaire pour couvrir le programme d'investissement 2023.

BUDGET DE FONCTIONNEMENT - PRÉVISIONNEL 2023

Dépenses de fonctionnement

3 822 178 € TTC

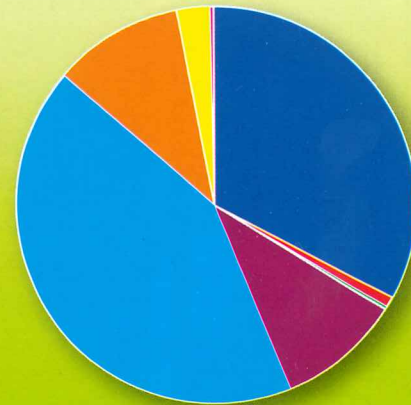
- Charges à caractères général
- Charges de personnel
- Atténuations de produits
- Virement section investissement⁽¹⁾
- Dotation aux amortissements
- Subventions indemnités centre de loisirs
- Charges financières
- Charges exceptionnelles



Recettes de fonctionnement

3 822 178 € TTC

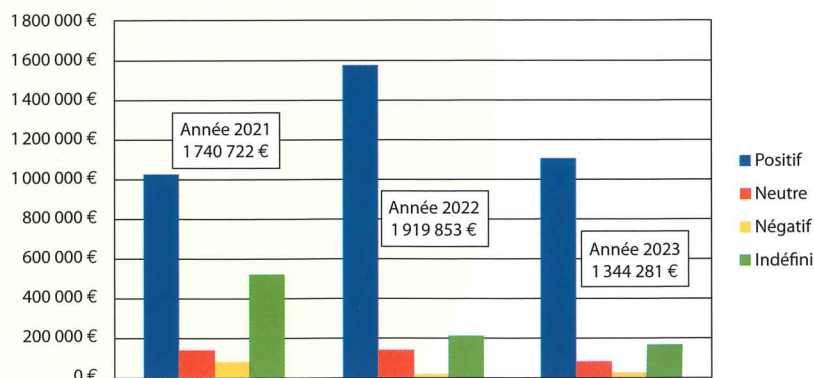
- Résultat de fonctionnement reporté⁽²⁾
- Remboursement de personnels
- Opérations d'ordre de transfert entre sections
- Produits des services (produits forestiers, concessions cimetière, repas et téléalarme..)
- Impôts et taxes
- Dotations, subventions et participations
- Autres produits et gestion courante (revenus des immeubles)
- Produits exceptionnels



⁽¹⁾ Excédent de fonctionnement transféré pour les investissements

⁽²⁾ Excédent de fonctionnement reporté en 2023

Impact climatique des dépenses municipales Budget principal d'investissement



Comme chaque année, nous présentons l'impact de nos investissements sur le climat. Le graphique indique en positif que la municipalité continue d'investir prioritairement sur des projets qui permettent de lutter contre le dérèglement climatique : isolation de nos bâtiments, "relamping" de notre éclairage public avec des ampoules leds moins énergivores, apaisement de nos voiries qui redonne de la place aux mobilités douces...

EN BREF

Fête d'automne 2023

L'agence événementielle FÉE d'ÉMOTION a été retenue pour organiser la fête d'automne qui aura lieu le samedi 14 octobre 2023.

Composteurs

Le SICTOM vend des composteurs 30 € pour les modèles en plastique et 50 € pour les modèles en bois. La commande est à faire auprès du SICTOM (Zone artisanale des Toupes à Montmorot).

Contrôle des bacs de tri

Le SICTOM alerte sur le problème de tri de plus en plus fréquents. Une consigne est donnée aux ripeurs de ne plus collecter les bacs non conformes.

CALENDRIER DE COLLECTE DES BACS GRIS ET BACS DE TRI - 2^E SEMESTRE

Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
1 S	1 Ma	1 V	39 1 D	1 Me Toussaint	1 V
2 D	2 Me	2 S	2 L Matin	2 J	2 S
3 L Matin Matin	3 J	3 D	3 Ma	3 V	3 D
4 Ma	4 V	4 L Matin	4 Me	4 S	4 L Matin Matin
5 Me	5 S	5 Ma	5 J	5 D	5 Ma
6 J	6 D	6 Me	6 V	6 L Matin Matin	6 Me
7 V	7 L Matin	7 J	7 S	7 Ma	7 J
8 S	8 Ma	8 V	8 D	8 Me	8 V
9 D	9 Me	9 S	9 L Matin Matin	9 J	9 S
10 L Matin	10 J	10 D	10 Ma	10 V	10 D
11 Ma	11 V	11 L Matin Matin	11 Me	11 S Armistice 1918	11 L Matin
12 Me	12 S	12 Ma	12 J	12 D	12 Ma
13 J	13 D	13 Me	13 V	13 L Matin	13 Me
14 V Fête nationale	14 L Matin Matin	14 J	14 S	14 Ma	14 J
15 S	15 Ma Assomption	15 V	15 D	15 Me	15 V
16 D	16 Me	16 S	16 L Matin	16 J	16 S
17 L Matin Matin	17 J	17 D	17 Ma	17 V	17 D
18 Ma	18 V	18 L Matin	18 Me	18 S	18 L Matin Matin
19 Me	19 S	19 Ma	19 J	19 D	19 Ma
20 J	20 D	20 Me	20 V	20 L Matin Matin	20 Me
21 V	21 L Matin	21 J	21 S	21 Ma	21 J
22 S	22 Ma	22 V	22 D	22 Me	22 V
23 D	23 Me	23 S	23 L Matin Matin	23 J	23 S
24 L Matin	24 J	24 D	24 Ma	24 V	24 D Matin
25 Ma	25 V	25 L Matin Matin	25 Me	25 S	25 L Noël
26 Me	26 S	26 Ma	26 J	26 D	26 Ma
27 J	27 D	27 Me	27 V	27 L Matin	27 Me
28 V	28 L Matin Matin	28 J	28 S	28 Ma	28 J Collecte du Lundi 1er Janvier 2024 avancée
29 S	29 Ma	29 V	29 D	29 Me	29 V
30 D	30 Me	30 S	30 L Matin	30 J	30 S Matin Matin
31 31 L Matin Matin	31 J	31 Ma	31 Ma		31 D Matin Matin



Carole BOUVIER
Adjointe « communication, fêtes
et cérémonies, vie associative »



De nouvelles déléguées de quartier

Monique FLEURIOT devient déléguée du quartier "rue du Grand Sugny, rue du Petit Sugny, Pierre Morte, rue Ponard et ferme de la Vieille Saline".

Marie DALLOZ devient déléguée du quartier "Chemin des Crochères, montée Combe Erlin et lotissement Le Château".



Cérémonie du 19 mars



Devant les anciens combattants, les portes drapeaux, les élus et la population, Clément ARDIET, conseiller municipal, a lu le message du Ministre.

Remise de médaille

André BARBARIN, accompagné de Michel JANET, Président de la FNACA a remis la médaille "20 ans de porte-drapeau" à Paul BOUVIER.



Ouverture du pumptrack

Après un mois de travaux, la piste de pumptrack, tant attendue, a ouvert pour les vacances scolaires d'avril.



Réunions de quartier

Les réunions de quartier se poursuivent. En avril, les élus sont allés à la rencontre des habitants des rues Passaquay, Crochères, Stade et Combe Erlin. Des nombreux sujets ont été évoqués notamment les incivilités routières, vitesse, moteurs débridés et le projet de travaux Passaquay/Combe Erlin.



Carole ZIMMERMANN

Adjointe : « voirie, circulation, sécurité »

Travaux rue Pierre Hebmann

Les travaux sont co-réalisés avec la ville de Lons-le-Saunier et ECLA. Création d'une chicane pour réduire la vitesse et donner de l'espace aux riverains sortants du chemin des Coulonges et Clair de Lune, création de trottoirs pour sécuriser les piétons et réfection de la bande de roulement.



Françoise TOMASETTI

Adjointe : « culture et solidarités »

Plus jamais seul à Montmorot :

Rencontre des aînés et les visiteuses bénévoles, avec les élèves de CE1 CE2 de la classe de Monsieur RODRIGUES, pour un temps de jeux de société, et plein de questions sur « l'école c'était comment avant ? » et en échange « c'est comment maintenant ? ».



ECLA Lons Agglomération propose un atelier pour se former à l'accès à internet et aux outils numériques : tablettes, téléphones mobiles... Afin de mesurer vos besoins n'hésitez pas à participer au questionnaire suivant :

<https://framaforms.org/ne-restez-pas-seul-face-au-numerique-mediation-sur-le-territoire-decla-1680695881>

RELEVÉ RADAR PÉDAGOGIQUE



Chemin des Crochères :

Limité à 50 km/h à cette période

Relevé décembre 2022 : environ 2 000 véhicules par jour avec une moyenne de 47 km/h. Pic de circulation avec 320 véhicules par heure à 8 h dans le sens sortant (Passaquay/Abattoir) et à 17 h dans l'autre sens avec 155 véhicules par heure. Seuls 60 % des conducteurs ont respecté la limitation à 50 km/h dans le sens sortant et 75 % dans le sens entrant.

Rue François Monin :

Limitée à 50 km/h à cette période

Relevé décembre 2022 et janvier 2023 : environ 1 000 véhicules par jour avec une moyenne de 39 km/h pour les véhicules entrant dans la commune, et une moyenne de 37 km/h pour ceux sortant. Pic de circulation : avec 67 véhicules par heure. 94 % des conducteurs ont respecté la limitation à 50 km/h.

Médiathèque :

Animation bébés lecteurs à la Médiathèque ou à la micro-crèche, pour les tout-petits, leurs nounous ou leurs parents.

Depuis janvier, de très nombreuses animations gratuites ont été proposées à raison d'un thème par mois : le chocolat, le tricot et les fleurs séchées. Mais également la fresque du climat et de la philosophie. Enfin, la grainothèque ainsi que des expositions sont à disposition. N'oubliez pas la conférence mensuelle de Christian FURIA le 2^e vendredi du mois à 19 h. Inscription à la Médiathèque, 10 place de la Mairie (tel. 03 84 47 32 74).

Pensez à commander dès maintenant la **carte avantages jeunes 2023-2024** (disponible le 1^{er} septembre) - Prix de 4 € pour les 0-25 ans domiciliés à Montmorot et 10 € pour les 0-30 ans, domiciliés hors de la Commune ; Commande et vente à la Médiathèque Municipale de Montmorot.

Bon plan : le coupon culture propose une inscription gratuite à la Médiathèque.

